

Servan

Joseph Servan

FAC. 41

L E T T R E

31493

DU MINISTRE DE LA GUERRE,

*CASE
FRC
25857*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Du 28 Mai 1792, l'an quatrième de la liberté.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.



A P A R I S,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

1792.

Militaire, N^o. 51.

THE NEWBERRY
LIBRARY

THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF NATURAL HISTORY
LONDON

L E T T R E

DU MINISTRE DE LA GUERRE,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Du 28 Mai 1792, l'an quatrième de la liberté.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

EN examinant combien, par la position de nos différentes frontières, les ennemis qui nous menacent au dehors, & ceux qui nous tourmentent au dedans, il est essentiel que nous ayons des forces infiniment plus nombreuses que celles que nous avons actuellement, je m'étois souvent dit à moi-même, que nous suppléerions à ce qui pouvoit nous manquer, en armant les gardes nationales de toutes les municipalités

qui se trouvent sur nos frontières, même maritimes; & j'étois d'autant plus autorisé à me convaincre que cette mesure auroit les plus grands succès, que plusieurs municipalités sollicitoient des armes, les unes pour repousser l'ennemi, qui déjà se répand dans leurs foyers, les autres pour se mettre en sûreté contre les projets hostiles qui les menacent. Un brave citoyen, électeur du département du Nord, est venu, Messieurs, vous apporter les vœux de plusieurs municipalités qui demandent des armes, & vous promettent de se réunir pour repousser l'ennemi; le général Custine me témoigne le même desir pour les communes qui avoisinent la Suisse du côté de Bâle; Strasbourg sollicite de mettre en état de guerre & d'armer toutes les communes des départemens du Rhin; les différentes municipalités qui bordent les Alpes depuis Huningue jusqu'à Antibes; ne cessent de répéter: donnez-nous des armes, & nous vous répondons des frontières; la même chose depuis Collioure jusqu'à Bayonne, & depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque. Partout, Messieurs, vous avez donc des soldats; mais ils n'ont encore qu'une bonne volonté bien stérile, & qui pourroit même leur être nuisible, si on ne se hâtoit de les armer. Cependant, il ne faut pas se le dissimuler; ce n'est pas dans les arsenaux de l'Etat que l'on doit s'attendre à trouver les ressources suffisantes pour fournir environ 200,000 fusils nécessaires pour armer la garde nationale de nos frontières; bien loin delà, on doit s'occuper à augmenter le nombre des armes que l'on a, soit pour remplacer environ 30 mille fusils enlevés, soit à Lyon, dans la Vendée, & récemment à Lille; soit pour se mettre en état d'armer les bataillons de volontaires nationaux, que l'on va lever ou compléter; soit enfin pour réparer les pertes qui se feroient dans les armées. Je proposerois donc,

pressé par les circonstances , & afin d'éviter les déprédations attachées à tous les marchés , & la lenteur avec laquelle ils sont remplis en général , de promettre 24 ou 30 liv. par chaque fusil de guerre qui seroit acheté dans les municipalités frontières , d'après un modèle convenu pour armer un citoyen garde national , qui s'engageroit à s'en servir contre les ennemis qui voudroient pénétrer dans le royaume. C'est en adoptant de pareils moyens , c'est en armant des citoyens qui veulent la liberté , que vous l'assurerez dans l'Empire : autant pendant la paix devons-nous n'avoir des armes que pour nous accoutumer à savoir nous en servir , autant pendant la guerre , qui doit toujours être pour nous une calamité publique , devons-nous , à l'instar des Romains , ne plus nous permettre que l'habit militaire , & nous vouer tous à la défense de la patrie. Habités depuis trente ans à vivre en paix au dehors , n'ayant même jamais vu porter la guerre que très-loin de nous , à peine pouvons-nous encore nous persuader qu'on nous la fasse ; mais il n'est plus temps d'en douter , le moment est arrivé où la Nation doit se lever toute entière , & nous ne devons plus entendre raconter ce qui se passe sur nos frontières comme des faits qui semblent nous être étrangers : ce ne sont plus des soldats mercenaires que le despotisme a armés , ce sont nos frères qui combattent pour nous , & qu'il faut convaincre tous les jours davantage que nous sommes tous là pour les soutenir ou les remplacer.

Après cette mesure , Messieurs , j'oserois encore en soumettre une autre à votre sagesse : ce seroit de lever dans chaque département 1000 hommes en état de porter les armes , au moyen d'un engagement volontaire , de se présenter pendant un an quand ils seroient requis , avec les armes qu'on leur remettroit. On at-

tribueroit à chacun de ces hommes trois ou quatre fous par jour : ces sommes feroient prises sur les fonds additionnels. A la tête de chaque cent hommes d'armes de ces nouveaux soldats nationaux volontaires, on attacheroit un officier des troupes de ligne ayant obtenu une retraite, auquel on paieroit un prix quelconque par mois, & qui s'obligeroit à veiller à ce que chaque dimanche ses soldats fussent exercés au maniement des armes, à tirer à la cible & à marcher ensemble ; les autres officiers & sous-officiers de ces cent hommes feroient choisis par eux & parmi eux. Et qu'on ne dise pas, Messieurs, que cette mesure, semblable à-peu près à celle des auxiliaires, ne réussira pas mieux qu'elle. Il y a bien peu d'entre vous qui ne connoissent tous les moyens de dégoût & d'incivisme, dont on s'est servi pour éloigner ou repousser les citoyens qui se présentoient pour être auxiliaires : d'ailleurs, ceux-ci étoient destinés à recruter les troupes de ligne ; ceux que je propose, au contraire, ne feroient point engagés à sortir de leur département, quoique je sois très-convaincu que ces hommes, une fois désignés & exercés, vous fourniront nombre de recrues pour les troupes de ligne & les volontaires nationaux.

J'en viens, Messieurs, au décret que vous avez rendu hier relativement à la force publique, & dont je ne connois le contenu que par les papiers publics ; je m'empresse toujours de vous soumettre toutes les parties de mon administration, & le comité militaire recevra le plus promptement possible tous les détails relatifs au compte que vous demandez ; mais quand il les aura reçus, Messieurs, vous peserez mûrement dans votre sagesse, s'il est prudent de rendre public les forces respectives de chacune de nos garnisons & de nos armées. Ou le compte que votre co-

mité vous rendra sera vague, & par conséquent insignifiant ; ou il sera très-précis, & dans ce dernier cas, il est de mon devoir de vous faire observer que vous ferez connoître aux ennemis de l'État les points qu'ils pourroient attaquer, & ceux vers lesquels les généraux pourroient avoir dessein de diriger leurs attaques. Vous sentirez aisément, Messieurs, combien ces connoissances seroient précieuses pour les ennemis du dehors, & peut-être encore bien davantage pour les ennemis du dedans.

Je finirai, Messieurs, en vous priant instamment de vouloir bien terminer les objets si urgens qui intéressent les armées, compagnies franches, officiers généraux, & corps étrangers; légion sollicitée par le général Kellermann, troupes de ligne qui sont à Paris à envoyer à l'armée, notamment les deux régimens de chasseurs, ration de viande, pain & légumes, même dans les places mises en état de guerre.

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur,

JOSEPH SERVAN.

591